



INTERESSEMENT

L'intersyndicale vous alerte

Baisse de votre rémunération annuelle de **4942 € * en moyenne !**

La direction maintient sa volonté de baisser votre rémunération et refuse d'augmenter les salaires de façon pérenne si l'accord d'intéressement n'est pas revu à la baisse.

Pourtant, entre 2021 et 2022, l'employeur va **économiser 50 M€** sur les rémunérations des salariés.

Face à cette volonté inacceptable de la direction, l'intersyndicale a demandé avec force :

- La **reconduction** à l'identique de l'**accord d'intéressement** actuel
- Une **Augmentation Générale** et pérenne pour **TOUS** de **1000 €**

La **Commission de Négociation** aura lieu **Mercredi 15 Juin**.

A défaut de résultats à la hauteur de nos attentes,
la grève à compter du mardi 21 juin
pour défendre vos revenus sera la seule solution !

* montant actualisé au 8 juin